



Recommandations aux
présidences Tchèque et Suédoise
de l'Union Européenne
concernant la

Colombie

2009

Oidhaco 
Oficina Internacional
de Derechos Humanos -
Acción Colombia

■ Introduction

Voir analyse de contexte www.oidhaco.net/recommendationstotheeu/

Les organisations européennes et internationales des droits de l'homme, agences de développement, groupes de solidarité et organisations ecclésiastiques qui ont participé à l'élaboration des recommandations de ce document, cherchons à contribuer à la construction et au renforcement de la démocratie, de l'État de droit et à la paix, dans un climat de justice sociale en Colombie.

Nous sommes conscients du rôle que l'Union Européenne a joué et est appelée à jouer pour surmonter la crise colombienne, caractérisée par de graves violations des droits de l'homme et également par des infractions graves du Droit International Humanitaire. Dans ce sens, nous soulignons que les conclusions du Conseil de l'UE sur la Colombie ont mis en évidence à plusieurs reprises l'importance de la reconnaissance de l'existence d'un conflit armé interne en Colombie, conflit qui requiert une solution négociée, la nécessité du respect des droits des victimes et la garantie du travail des défenseurs des droits de l'homme.

L'Union Européenne a soutenu la mise en place du Bureau en Colombie du Haut Commissaire pour les Droits de l'Homme (OACNUDH) en 1996. L'accomplissement de ses recommandations et de celles qui ont suivi l'examen récent de la situation colombienne par le Conseil des Droits de l'Homme doit être assumé par l'État colombien.

Nous attirons l'attention sur les rapports concernant les droits de l'homme produits par les Nations Unies, l'OIT et l'OEA, mais aussi sur ceux élaborés par les organisations colombiennes et internationales de droits de l'Homme qui mettent en évidence que la population civile est la principale victime du conflit armé interne. La dégradation du conflit se reflète dans les déplacements forcés, la prise d'otages, les exécutions extrajudiciaires systématiques (connues comme "faux positifs"), la torture qui précède très souvent les meurtres, le recrutement et l'usage d'enfants soldats garçons et filles, la violence sexuelle et de genre comme méthode de guerre, la disparition forcée de personnes et la persistance du paramilitarisme malgré le "processus de démobilisation", entre autres.

Les relations de l'UE avec la Colombie et la sous-région offrent de précieuses opportunités pour contribuer à surmonter l'état actuel des choses. Comme membres de la société civile européenne nous espérons que les recommandations suivantes permettent à l'Union Européenne et à ses États membres de mieux articuler leurs politiques institutionnelles en fonction des droits humains de la population colombienne.

Le Bureau International des Droits humains - Action Colombie (OIDHACO) est un réseau d'organisations européennes et internationales. Sa tâche principale est de promouvoir et d'accompagner les activités de plaidoyer des organisations colombiennes de défense des droits humains, des agences européennes de développement, des organisations européennes de solidarité, des églises et des organisations internationales de défense des droits humains. La Oidhaco cherche à contribuer à la construction et à la consolidation de la démocratie, de l'état de droit, de la paix et de la justice sociale en Colombie.

• Droits de l'homme et Droit International Humanitaire

Exécutions extrajudiciaires

Nous recommandons à l'UE de faire un suivi rapproché des cas d'exécutions extrajudiciaires commises par les Forces Armées en Colombie en demandant en même temps à l'État colombien de mener les enquêtes et de sanctionner pénalement les responsables. Nous demandons à l'UE qu'elle utilise toute son influence dans ses relations avec le gouvernement colombien pour que ces meurtres cessent et que les politiques qui ont permis que ces crimes soient commis au niveau national soient révisées..

Suivi des recommandations des Nations Unies

Nous demandons à l'UE, dans le cadre du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies et de ses relations avec la Colombie, qu'elle réalise un suivi effectif des recommandations adressées à l'État colombien lors de l'Examen Périodique Universel, et des engagements volontaires pris par le gouvernement colombien. De même, que la pression soit maintenue pour une application complète et immédiate des recommandations élaborées par l'OACNUDH.

Violations du Droit International Humanitaire par la guérilla

Nous prions instamment l'UE de continuer de demander aux groupes guérilleros l'application immédiate des normes du droit international humanitaire et l'application des recommandations de l'OACNUDH.

Le dialogue UE-Colombie sur les droits humains

Pour que le dialogue structuré entre l'UE et la Colombie sur les droits de l'homme soit un instrument effectif, nous recommandons à l'UE qu'elle garantisse une participation réelle et systématique de la société civile colombienne et européenne, en particulier des défenseurs de droits de l'homme dans toute sa diversité. Nous insistons sur la nécessité d'engendrer un mécanisme de suivi depuis Bruxelles, à travers des séances de dialogue réalisées alternativement par la Troïka à Bogotá et à Bruxelles dans le cadre du Groupe de travail des droits de l'homme du Conseil de l'UE.

Déplacement forcé

Entre 3 et plus de 4 millions de personnes ont été déplacées par la violence en Colombie. Selon les chiffres d'ACNUR, après le Soudan, la Colombie est le pays avec le plus grand nombre de déplacés internes au monde. En 2008, 380.863 personnes ont été déplacées, ce qui signifie 24.47% de plus qu'en 2007, confirmant la tendance à la hausse durant les 3 dernières années¹.

1. Selon les chiffres de la Consultoria para los Derechos Humanos y el Desplazamiento (CODHES) et pour les chiffres globaux, les chiffres de l'Eglise Catholique ont été pris en compte.

Impunité et droits des victimes

Nous insistons pour que l'UE fasse un suivi rapproché des droits des victimes de tous les acteurs armés (guérillas, État et paramilitaires) pour la vérité, la justice et la réparation intégrale. Dans sa politique de droits de l'homme envers la Colombie, l'UE devrait appuyer la lutte contre l'impunité menée par les organisations de défense des droits de l'homme, en veillant à ce que l'indépendance du pouvoir judiciaire soit respectée. Une attention spéciale devrait être apportée au phénomène criminel de la parapolitique, à l'application de la Loi 975 ("Loi de Justice et Paix"), au droit des victimes à une réparation et à la situation des commandants paramilitaires extradés aux États-Unis sans qu'ils n'aient eu à répondre de leurs crimes en Colombie. En général, l'UE devrait se montrer spécialement vigilante avec ces crimes graves qui, si il n'y a pas d'enquête ni de sanction de la part des autorités colombiennes, pourraient être portés devant la Cour Pénale Internationale, selon le Traité de Rome. L'UE devrait faire un suivi de la présence persistante des groupes paramilitaires dans le pays.

Déplacement interne et protection du territoire

Nous invitons l'UE à prendre en considération l'augmentation de son appui aux stratégies de protection du territoire des communautés vulnérables (afro descendants, indigènes et paysans). L'UE devrait accorder une vigilance spéciale aux milliers de nouveaux déplacés et au manque d'accomplissement de la part du gouvernement des décisions de la Cour Constitutionnelle qui protègent les déplacés.

Défenseurs des droits humains

Nous prions instamment l'UE de montrer son appui permanent aux défenseurs de droits de l'homme en Colombie et à leur travail nécessaire et légitime. Ceci devrait inclure des consultations transparentes et publiques entre les défenseurs et les fonctionnaires de l'UE, ainsi qu'un suivi systématique de la part des missions diplomatiques de l'UE en Colombie sur les actions de persécution commises contre les défenseurs de droits de l'homme.

• Paix et solution politique négociée

Représentant(e) spécial(e) de l'UE pour la paix en Colombie

Nous invitons l'UE à proposer et désigner un ou une représentant(e) spécial(e) pour la recherche de la paix en Colombie et de négocier son mandat de médiation avec le gouvernement colombien. Les objectifs immédiats de cette personne pourraient être la réussite d'accords humanitaires pour la libération d'otages et contribuer au rétablissement d'un dialogue assorti de garanties entre le gouvernement colombien et les guérillas des FARC et de l'ELN.

Le dialogue de paix et les accords humanitaires

Nous invitons l'UE à appuyer explicitement et publiquement le travail de la société civile et des personnalités colombiennes et d'autres pays qui se sont investies en faveur du dialogue, des accords humanitaires et des négociations de paix en Colombie.

• Coopération et commerce

Une coopération soumise à critères

L'aide de l'UE et de ses membres au gouvernement colombien doit être soumise à certains critères - décidés avec la société civile - qui garantissent que leur mise en place se fasse conformément aux principes et objectifs de l'UE. L'UE devrait mettre ses relations de coopération à profit avec la Colombie pour peser en faveur de l'accomplissement des recommandations des Nations Unies. Nous insistons en particulier sur le fait que la coopération de l'UE avec la Colombie se maintienne conceptuellement et opérationnellement séparée de l'aide militaire fournie à travers le Plan Colombie et de la stratégie du gouvernement dénommée "Renforcement de la Démocratie et du Développement Social" (Plan Colombie II).

Violence politique

Entre juillet 2002 et décembre 2007, au moins 13.634 personnes ont perdu la vie ou ont été victimes de disparition forcée hors combat, en raison de la violence sociopolitique. Parmi ces personnes, qui ont été assassinées dans la rue, dans leur maison ou sur lieu de travail, 1.314 sont des femmes et 719 des enfants. 17,53% des cas dont l'auteur présumé est connu, ont été commis directement par des agents de l'Etat (1.411 victimes); 57,87% sont attribués à l'action des groupes paramilitaires, souvent avec l'appui actif ou passif des forces de sécurité (4.658 victimes); et 24,59% sont dus à l'action des groupes de guérilla (1.980 victimes)².

2. Chiffres de la Comisión Colombiana de Juristas.

Enquête dans le cadre du Système Généralisé de Préférences SGP+

Dans le cadre du mécanisme SGP+, il est urgent pour l'UE de réaliser une enquête sur les graves accusations d'exécutions extrajudiciaires commises par les Forces Armées colombiennes au cours des dernières années et sur l'état d'inaccomplissement des traités de l'OIT sur la liberté syndicale.

Accord de libre échange

Dans le même sens, l'UE devrait reconsidérer la signature d'un accord de libre échange avec la Colombie, pays qui ne respecte pas les standards internationaux des droits de l'homme. Mettre la priorité sur les principes des droits de l'homme par rapport aux intérêts commerciaux durant ces négociations contribuerait à obtenir des changements substantiels dans les politiques de la Colombie en faveur de la situation des droits de l'homme.

Entreprises européennes et violation des droits humains

Nous recommandons à l'UE d'adopter un mécanisme préventif pour éviter que des entreprises européennes se trouvent impliquées dans de graves violations des droits de l'homme en Colombie comme cela est arrivé avec d'autres investisseurs étrangers.

Exécutions extrajudiciaires

Entre juillet 2002 et décembre 2007, des organisations colombiennes des droits de l'Homme ont enregistré au moins 1.122 cas d'exécutions extrajudiciaires imputables directement aux forces de sécurité, ce qui constitue une augmentation de 67,71% par rapport à la période précédente. Fin 2008, le Ministère Public colombien enquêtait sur 716 cas d'exécutions extrajudiciaires correspondant à un total de plus de 1.200 victimes³.

3. Chiffres cités dans le Rapport annuel 2008 sur la Colombie du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'Homme.

Avec le soutien de...

- **Alemania:** Brot für die Welt - Pan para el Mundo, Departamento de Derechos Humanos de la Obra Diaconica Alemania, Deutscher Caritasverband - Leiter Caritas international, Diözesanrat der Katholiken im Bistum Aachen, kolko - Menschenrechte für Kolumbien e.v., Kolumbiengruppe Nürtingen e.v., Misereor e.v., Terre des Hommes Alemania
- **Austria:** Dreikönigsaktion der Katholischen Jungschar DKA, Catholic Women's Movement KFB.
- **Bélgica:** Broederlijk Delen, Centre tricontinental – CETRI, CNCD-11.11.11, Coalition of the Flemish North-South Movement - 11-11-11, Comité pour les droits humains en Colombie "Daniel Gillard", Frère des Hommes-Belgique, Oxfam Solidarité, Solidarité Socialiste, Volens asbl/vzw
- **España:** Atelier, Iniciativa Solidaria Internacionalista, Plataforma Justicia por Colombia (Comisión Española de Ayuda al Refugiado-CEAR, Paz con Dignidad, Mundubat, Instituto de Estudios Políticos para América Latina y Africa - IEPALA, Fundación Madrid Paz y Solidaridad-CCOO, Comité de Solidaridad Oscar Romero – Madrid), Taula Catalana por la Paz y los Derechos Humanos en Colombia (Generalitat de Catalunya, Fons Català de Cooperació al Desenvolupament, Ajuntament de Barcelona, Ajuntament de Lleida, Ajuntament de Sant Cugat del Vallès, Ajuntament de Santa Pau, Associació Catalana per la Pau, Colectiu Maloka - Colòmbia, Comissió Catalana d'Ajuda al Refugiats, Consell Nacional de la Joventut de Catalunya, Cooperació, Entrepobles, Federació Catalana d'ONG per al Desenvolupament, Fundació Josep Comaposada - UGT, Fundació Pau i Solidaritat – CCOO, Fundació Pagesos Solidaris, Fundació per la Pau, Intermón - Oxfam, Justícia i Pau, Lliga dels Drets dels Pobles, Moviment per la Pau, Solidara - Intersindical-CSC), Soldepaz Pachakuti.

Comité de Solidaridad Oscar Romero – Madrid), Taula Catalana por la Paz y los Derechos Humanos en Colombia (Generalitat de Catalunya, Fons Català de Cooperació al Desenvolupament, Ajuntament de Barcelona, Ajuntament de Lleida, Ajuntament de Sant Cugat del Vallès, Ajuntament de Santa Pau, Associació Catalana per la Pau, Colectiu Maloka - Colòmbia, Comissió Catalana d'Ajuda al Refugiats, Consell Nacional de la Joventut de Catalunya, Cooperació, Entrepobles, Federació Catalana d'ONG per al Desenvolupament, Fundació Josep Comaposada - UGT, Fundació Pau i Solidaritat – CCOO, Fundació Pagesos Solidaris, Fundació per la Pau, Intermón - Oxfam, Justícia i Pau, Lliga dels Drets dels Pobles, Moviment per la Pau, Solidara - Intersindical-CSC), Soldepaz Pachakuti.

· **Francia :** Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture ACAT-France, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – CCFD, Terre des Hommes, France Amerique Latine (FAL).

· **Holanda:** Oxfam-Novib

· **Reino Unido e Irlanda:** British and Irish Agencies working in Colombia-ABColombia (Christian Aid, Catholic Agency for Overseas Development CAFOD, Oxfam GB, Scottish International Aid Fund – SCIAF, Trocaire), Justice for Colombia.

· **Suecia:** Civis, Colombianätverket, Diakonia Suecia, Forum Syd, Fundación Sueca para los Derechos Humanos, La Iglesia Sueca, Save the Children, Swedish Fellowship of Reconciliation SweFOR.

· **Suiza:** Arbeitsgruppe Schweiz-Kolumbien ask (Grupo de Trabajo Suiza-Colombia), Bethlehem Mission Immensee, Caritas Schweiz.

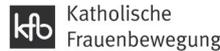
· **Internacionales:** Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción ALOP, Federación Internacional de Derechos Humanos FIDH.



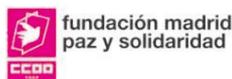
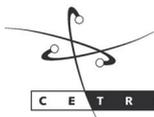
ASOCIACION LATINOAMERICANA DE ORGANIZACIONES DE PROMOCION AL DESARROLLO A.C.



Fédération Internationale des ligues des droits de l'Homme



Katholische Frauenbewegung



Taula Catalana per la Pau i els Drets Humans a Colòmbia

